

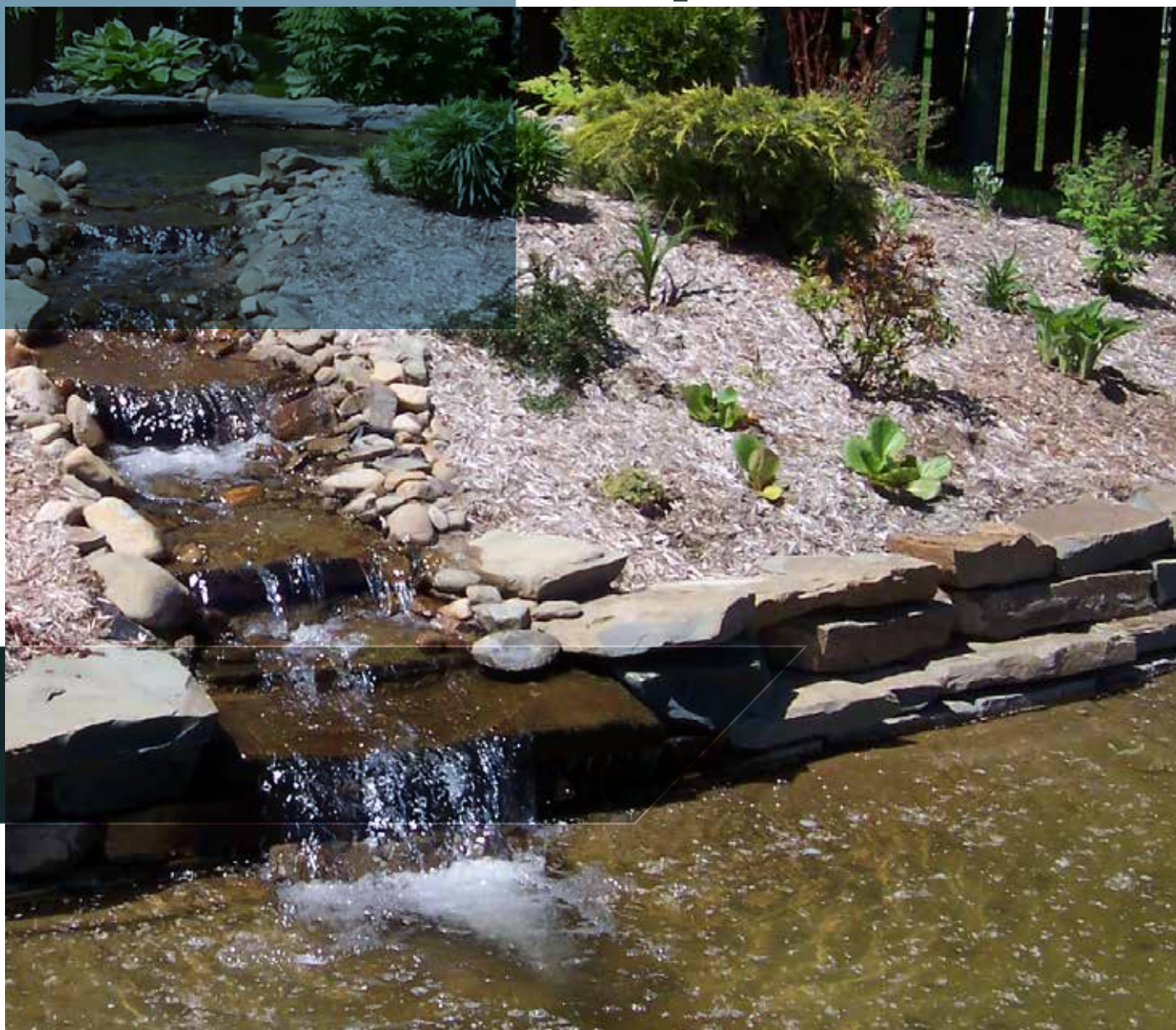


CFPPA
des
HAUTES
PYRÉNÉES
LANNEMEZHAN

Pré

Aménagement paysager

qualification



CFPPA des Hautes-Pyrénées
131 rue du Bidalet
65300 Lannemezan
Tél : 05 62 98 07 94
Fax : 05 62 98 30 20
cfppa.lannemezan@educagri.fr

formagri-65-vic.fr

 Agri Nature
& Forêt
Vic-en-Bigorre



Date :
septembre

Durée :
119 h en centre et 63 h en entreprise

Lieu de la formation :
CFPPA des Hautes- Pyrénées
Lannemezan

responsable de la formation : kathy.abadie@educagri.fr

Niveau d'entrée : Niveau V bis

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES ET LES PREMIERS GESTES PROFESSIONNELS PERMETTANT D'ACCÉDER À LA CERTIFICATION :

CAP JARDINIER PAYSAGISTE

PUBLIC VISÉ :

Avoir 18 ans

Demandeurs d'emploi de catégories 1,2 ou 3 ayant validé leur projet professionnel, n'ayant pas bénéficié d'une action qualifiante financée sur fonds publics dans les 12 derniers mois (Région, Pole Emploi, AGEFIPH).

Bénéficiant d'une validation écrite du prescripteur
Publics prioritaires : les personnes sans qualification professionnelle sorties depuis moins de 12 mois d'un dispositif de formation d'orientation ou préparatoire de la Région (POI...).

- les autres sans qualification professionnelle.
- les personnes possédant le plus faible niveau de qualification.

MODALITÉS DE SÉLECTION DU CANDIDAT

- Convocation à l'information collective .
- Test et entretien individuel.

ORGANISATION DE LA FORMATION

un enseignement général individualisé et une remise à niveau en fonction des acquis de la personne et des prérequis nécessaires à l'accès à la formation certifiante prévue :

- Connaître l'entreprise et son environnement.
- Apprendre les gestes professionnels de base en privilégiant les mises en situation professionnelles.
- Utiliser les techniques de l'information et de la communication numérique.
- Période en entreprise.

